

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2016**

L'an deux mil seize et le treize mai à vingt heures trente le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle, sous la présidence de Monsieur LOVISA Jean-Pierre.

**Présents:** Mesdames COSTA, COUROUAU, MARTHOUD, LEGAUT, GIROD, VIGNE.  
Messieurs TASSAN, VERRON, GARCIA, SARETTA, BERTRAND, PRAVAZ.

**Excusé et représenté :** Monsieur CROZY qui a donné pouvoir à Monsieur LOVISA

**Secrétaire de séance :** Monsieur GARCIA Jean-Louis

**1. Délibérations**

**Délibération n°16-2016 : Virement de crédits sur budget assainissement**

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Nature	Montant
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	180,00
Total			180.00

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Nature	Montant
65	6541	Créances admises en non-valeur	-180,00
Total			-180.00

**Délibération n°17-2016 : Virement de crédits sur budget assainissement**

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Nature	Montant
014	706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	4 241,00
total			4241.00

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	6378	Autres taxes et redevances	-4 241,00
total			-4241.00

**Délibération n°18-2016 : Demande de subvention pour la sécurisation le long de la RD 921 C en entrée d'agglomération entre les lotissements villas saint Jean et Les Bruyères**

Le Maire rappelle le projet réalisé par l'entreprise BARON concernant la sécurisation de la RD 921 C à l'entrée de l'agglomération située entre les deux lotissements (Villas st Jean et les Bruyères).

Sur cette partie de voirie il n'existe aucun cheminement piéton, les véhicules roulent à vive allure ne respectant pas les limitations de vitesse en place, de plus le trafic est en hausse constante du fait du développement croissant des communes limitrophes.

Le montant des travaux sont estimés à 71 500 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- SOLLICITE l'aide du Conseil départemental de la Savoie au titre du FDEC 2017 pour cette opération.

- APPROUVE le plan de financement faisant apparaître la participation du Conseil Départemental.
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2017 de la commune.
- AUTORISE Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires à ce projet et à signer les documents correspondants.

### Questions diverses

#### Changement de grade employé technique

Suite à la demande de l'employé technique de passer dans le grade supérieur et après l'avis favorable de la CAP du 12/04/2016 du centre de gestion, le conseil municipal est favorable à 13 voix pour et une abstention à cet avancement de grade.

#### Chaudière groupe scolaire

Après la visite d'un technicien HARGASSNER, il s'avère qu'un entretien d'environ 15 000 € permettrait de régler les problèmes de dysfonctionnement constaté depuis quelques mois. Le conseil municipal décide de faire effectuer cet entretien.

#### Embauche été

Le conseil municipal décide de lancer un appel pour un emploi de 1 mois cet été en renfort au service technique.

La séance est levée à 22h20.